

# Ptolémée en Suisse

Autor(en): **Nicolet-Pierre, Hélène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **43-47 (1993-1997)**

Heft 178

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171615>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

*Gazette numismatique suisse Gazzetta numismatica svizzera*

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft (SNG)

*Publiée par la Société suisse de numismatique (SSN)*

*Publicato dalla Società svizzera di numismatica (SSN)*

*Redaktion:* Benedikt Zäch, lic. phil., Münzkabinett der Stadt Winterthur,  
 Lindstrasse 8, Postfach 428, 8401 Winterthur

Inhalt – Table des matières – Sommario

*Hélène Nicolet-Pierre:* Ptolémée en suisse. S. 25. – *Robert Gonella:* Ein überprägtes Tetradrachmon des Vonones I. (8 bis 12 n. Chr.). S. 29. – *Markus Peter:* Ein Antoninian des Pacatianus aus Kaiseraugst. S. 33. – Nekrolog. S. 36. – Altes und Neues. S. 36. – Ausstellungen. S. 37. – Kongresse. S. 38. – Berichte. S. 39. – Besprechungen. S. 40.

## PTOLEMÉE EN SUISSE

Hélène Nicolet-Pierre

Le cas qui nous occupe est un Ptolémée de belle apparence qui a récemment refait surface, pour devenir bijou, après une soixantaine d'années de présence discrète chez les descendants franco-helvétiques de l'inventeur.<sup>1</sup> Trouvaille fortuite, qui vient allonger d'une unité la liste des monnaies grecques trouvées en Suisse, à proximité de la route antique venant du col qui aujourd'hui porte le nom de Grand Saint Bernard.<sup>2</sup>

Les types et les marques particulières de la pièce sont connus depuis longtemps. Dans le corpus de Svoronos<sup>3</sup> t. II, trente-deux exemplaires semblables sont signalés sous le n° 168 p. 28:



<sup>1</sup> Nos vifs remerciements vont à Madame Henri van Effenterre, qui nous a fait connaître cette monnaie et donné toutes facilités pour la publier.

<sup>2</sup> La découverte aurait été faite peut-être en déracinant un arbre, au lieu dit «Le Signal», qui domine le Léman au dessus de Montreux: à l'époque, un verger de cerisiers et de noyers.

<sup>3</sup> J.N. Svoronos, *Ta nomismata tou kratous ton Ptolemaion* (Athènes 1904–1908) (en grec).

Au droit, tête d'Alexandre divinisé, à droite, couverte d'une dépouille d'éléphant: les défenses pointent au dessus du front et la trompe repliée est hors flan sur cet exemplaire; corne de bélier au dessus de l'oreille; autour du cou, une égide. Cercle de grenetis. Postérieurement à la frappe, deux estampilles rondes ont été apposées, l'une sur la tempe (type: proue ou bonnet de satrape<sup>2</sup>), l'autre, très petite (fleur<sup>2</sup>), sur la mâchoire.

Au revers, Athéna combattante, debout à droite. A gauche, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. A droite casque corinthien, monogramme formé de *delta* et *phi* superposés, et aigle debout à droite sur un foudre. Cercle de grenetis.

Le droit est caractéristique d'une série de tétradrachmes frappés en Egypte après 323 à l'initiative de Ptolémée, mais avant que celui-ci ne se proclame roi – en 305 – et ne fasse apparaître sur sa monnaie d'abord son nom seul, puis ses types propres: portrait diadémé au droit, aigle sur foudre et ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ au revers. Quelques années encore, en Egypte comme ailleurs, la fiction d'une autorité déléguée par Alexandre le Grand a persisté. La présence de l'effigie d'Alexandre, avec son accumulation d'attributs – corne de bélier du fils d'Ammon, égide d'Athéna, éléphant du conquérant des Indes – est significative. La légende du revers joue aussi l'ambiguïté: jusqu'en 310, elle pouvait rappeler le souverain légitime, le fils posthume d'Alexandre et de la princesse iranienne, nommé bien sûr Alexandre. Mais elle subsiste après l'assassinat de l'enfant et de Rhoxane. Notre pièce peut être située assez précisément, dans cette période indécise où tous les successeurs s'affrontent sans oser tout à fait afficher leur jeu: la monnaie d'Egypte reflète fort bien les détours qui menèrent à un autre pouvoir personnel.

C'est l'étude de trésors monétaires abondants qui a permis d'établir sur des bases solides, depuis quelques décennies, la datation des séries monétaires émises en Egypte entre la prise du pouvoir par Alexandre III (332) et le moment où Ptolémée, fils de Lagos, qui gouverne cette satrapie depuis 323, prend le titre royal macédonien.

Déjà le vaste trésor de Demanhur, dans le Delta, donnait à E.T. Newell la matière d'un classement des alexandres émis jusqu'en 318.<sup>4</sup> Parallèlement aux émissions d'alexandres<sup>5</sup>, a commencé en Egypte, sous l'autorité de Ptolémée, en 322 vraisemblablement, la frappe d'une autre série de tétradrachmes, de poids attique aussi et gardant le même type de revers (le Zeus aétaphore assis), mais où la tête d'Héraclès coiffé de la *léonté* est remplacée au droit par la tête d'Alexandre divinisé, avec tous les attributs que nous décrivions plus haut, moins l'égide. Celle-ci apparaît sur une seule émission (datable de l'année 315) qui, par ce détail et la présence d'un nouveau symbole, l'aigle debout sur un foudre au revers, forme une transition menant à la série typologique à laquelle appartient notre monnaie, celle où l'image d'Athéna remplace Zeus au revers, cependant que le droit conserve l'image symbolique précédente d'Alexandre.<sup>6</sup>

Cette dernière série seule (Zervos «D») est représentée, en partie, dans un trésor découvert, non en Egypte, mais à 18 km au sud de Corinthe, où elle est associée aux dernières émissions de Corinthe indépendante, statères et drachmes au Pégase.<sup>7</sup> Deux

<sup>4</sup> E.T. Newell, *Alexander Hoards. II. Demanhur hoard* (New York 1923) (NNM 19).

<sup>5</sup> Cf. G.K. Jenkins, *An Early Ptolemaic Hoard from Phacous*, ANS MN 9 1960, p. 28–29 en particulier.

<sup>6</sup> L'enchaînement de ces émissions a été clairement exposé par O. Zervos, *The Early tetradrachms of Ptolemy I*, ANS MN 13, 1967, p. 1–16 et pl. I–IV.

<sup>7</sup> O.E. Ravel, *Corinthian Hoard from Chiliomodi*, TINC 1936 (Londres 1938) p. 98–108.

émissions de drachmes de Ptolémée y portent les mêmes marques que deux émissions de drachmes corinthiennes ( $\Delta-O$  et  $\Delta O$ ). Ces pièces, à fleur de coin, ont vraisemblablement été frappées à Corinthe, durant les années 308–306 où Ptolémée occupa cette ville, et le trésor caché très peu de temps après. On peut donc penser que les émissions ptolémaïques présentes dans le trésor de Chiliomodi, et celles qui s’y rattachent étroitement, sont antérieures à 306. C’est le cas de notre monnaie, semblable par les symboles et le monogramme du revers à l’exemplaire de Chiliomodi illustré pl. VIII, n° 3. On constate que le poids de ces tétradrachmes se situe autour de 15,50 g, témoignant donc d’une sensible réduction du poids attique (environ 17,20 g), encore respecté au début de la série D. Cette dix-septième émission égyptienne, selon le classement d’O. Zervos, caractérisée par le monogramme  $\Delta-\Phi$ , est celle où apparaît le poids réduit.<sup>8</sup> On y a constaté aussi de nombreux cas de refraque, utilisant des monnaies attiques précédentes, rognées, comme flan pour les nouvelles pièces plus légères<sup>9</sup>. Ces mesures, diminution du poids et refraque au poids inférieur, traduisent probablement la gêne financière de Ptolémée dans les années 312–310.<sup>10</sup>

Jusqu’à une date récente, il semblait évident que toutes les monnaies frappées en Egypte au nom d’Alexandre devaient avoir été frappées dans la cité nouvelle qu’il avait fondée. Il est bien possible en fait que les premières monnaies aux types d’Alexandre aient été frappées à Memphis, capitale traditionnelle de la Basse Egypte.<sup>11</sup> L’existence d’un atelier monétaire à Alexandrie semble prouvée, en revanche, par les tétradrachmes de Ptolémée à la légende  $\text{ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΟΝ}$ <sup>12</sup>, qui font pendant à ceux où on lit  $\text{ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ}$ , frappés par ce dernier devenu maître de la Cyrénaïque comme de l’Egypte<sup>13</sup>. Dans les deux cas, que l’on doive sous-entendre «atelier» ( $\alpha\rho\gamma\rho\rho\rho\kappa\omicron\pi\epsilon\iota\omicron\nu$ ), «argent» ( $\alpha\rho\gamma\rho\rho\rho$ ) ou «monnaie» ( $\nu\omicron\mu\iota\sigma\mu\alpha$ ), l’adjectif apporte la précision géographico-administrative marquant l’existence d’un nouvel atelier.

C’est donc un tétradrachme appartenant aux nouvelles émissions de Ptolémée, frappé à Alexandrie entre c. 310 et 306 avant notre ère, qui, après une période de circulation probablement longue (l’usure de la pièce et la présence des estampilles en témoignent), a été, pour finir, perdu après avoir passé les Alpes... Il paraît difficile pour l’instant de discerner si la monnaie a été perdue dans l’Antiquité ou à l’époque moderne.

Pour rares que soient les trouvailles de monnaies grecques en Suisse, on peut citer, parmi les monnaies publiées jusqu’ici, au moins deux autres cas d’apparition de pièces ptolémaïques anciennes: un bronze de Ptolémée I (Tête de Zeus/Aigle sur un foudre) signalé parmi les trouvailles d’Avenches au début du siècle (?)<sup>14</sup>, et un grand bronze attribué à Ptolémée II<sup>15</sup> (Zeus Ammon/Deux aigles debout sur un foudre), trouvé à

<sup>8</sup> A. Brett, *TINC*, 1938, p. 26.

<sup>9</sup> B. Emmons, *ANS MN* 6, 1954, p. 77 et suiv.

<sup>10</sup> G.K. Jenkins, op. cit. (note 5) p. 36.

<sup>11</sup> C’est l’opinion défendue par M.J. Price, à la suite, en particulier, de la découverte dans les fouilles de Saqqara, nécropole de Memphis, de petits bronzes portant au droit une tête d’Alexandre: cf. *The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*, (Zürich/London 1991), p. 496.

<sup>12</sup> Connus avec les marques des séries D. XIII et D. XV de Zervos, de poids attique.

<sup>13</sup> G.K. Jenkins, op. cit. (note 5), p. 29.

<sup>14</sup> H.-M. von Kaenel, *Die Fundmünzen aus Avenches*. I, *RSN* 51, 1972, p. 56, no 1, cf. J.N. Svoronos, op. cit. (note 3) p. 10.

<sup>15</sup> J.N. Svoronos, op. cit. (note 3) p. 67 et suiv.

Münchenstein dans le canton de Bâle-Campagne<sup>16</sup>. Ces trouvailles isolées n'éclairent guère la nôtre, et d'autant moins qu'il s'agit de pièces de bronze, comme la majorité des pièces grecques recueillies en Suisse<sup>17</sup>. L'originalité de ce Ptolémée semble d'être, pour l'instant, la plus lourde dénomination d'argent grecque découverte dans la région, en regard de deux oboles (d'Athènes et de Massalia) provenant du sanctuaire indigène de Martigny<sup>18</sup>.

*Hélène Nicolet-Pierre*  
2, rue de Paradis  
F-75010 Paris

<sup>16</sup> H. Voegtl, Eine ptolemäische Grossbronze aus Münchenstein BL, GNS 25, 1975, p. 83–84, ill.

<sup>17</sup> Rappelons, *mutatis mutandis*, les judicieuses réflexions à leur sujet dues à H.A. Cahn, Quelques monnaies étrangères à Octodurus, GNS 34, 1984, p. 64–65: «Nous ignorons le chemin qu'elles ont parcouru depuis leur frappe jusqu'à Martigny; elles y sont parvenues soit dans la bourse d'un légionnaire, en service dans les provinces orientales ou méridionales, soit dans les économies d'un commerçant itinérant...»

<sup>18</sup> Ces oboles du IV s. av. J.–C., les monnaies probablement les plus anciennes du site, ont été publiées par A. Geiser et F. Wiblé, Monnaies du site de Martigny, Archéologie suisse 6, 1983, p. 70, n° 1 et 2. Je remercie Anne Geiser, conservateur du Cabinet des médailles du Canton de Vaud, de toutes les références qu'elle a bien voulu amicalement me communiquer. Il lui revient bien sûr de situer cette trouvaille à sa juste place parmi les monnaies grecques trouvées en Suisse qu'elle est en train d'étudier.